

06h00
Par **JIHANE BERGAOUI**

Les colos encore menacés

Interpellée par des directeurs de colos, la secrétaire d'État Jeannette Bougrab a tenté de les rassurer hier à Hendaye. Sans succès.



À la rencontre des jeunes, Jeannette Bougrab a aussi découvert le wave ski. PHOTO J. B.

Rien de neuf dans le dossier des « colos ». Très attendue, Jeannette Bougrab, la secrétaire d'État à la jeunesse et à la vie associative, n'aura fait aucune annonce officielle hier à Hendaye. Difficile exercice d'équilibriste pour la ministre, interpellée à plusieurs reprises par les directeurs de colonies auxquels elle rendait visite. Ceux-ci se disent « inquiets » par l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne d'octobre 2010 qui remet en cause le « contrat d'engagement éducatif » (CEE).

Épinglé, le statut du mono en France n'est pas conforme à la législation européenne puisqu'il ne prévoit pas de période minimale de repos journalier. En septembre, le Conseil d'État devra trancher sur cette question. Il pourrait alors rendre obligatoire un temps de repos de 11 heures par jour. Entre-temps, la polémique dans le monde des colonies de vacances s'amplifie. En cas d'application du droit européen, les structures risquent de devoir embaucher plus de personnels. Un coût supplémentaire quasi impossible pour les structures associatives.

Décision de justice

Si elle n'a rien promis, Jeannette Bougrab a tout de même tenté de rassurer ses interlocuteurs. « Il faut laisser la Justice trancher. Le principal en attendant, c'est que la saison se passe bien », a-t-elle avancé.

Une réponse qui n'a pas satisfait Patrice Maurice, président des Enfants du Métro, une structure qui accueille chaque année des milliers de jeunes. « Si le statut des monos change, on sera obligé de fermer », lâche-t-il. Moins radical, son collègue table plutôt sur « une augmentation de 20 à 30 % des frais. Beaucoup de familles ne pourront alors plus assumer le coût du séjour », déplore ainsi Serge Grimaud, directeur administratif du CGCV, le comité de gestion du centre de vacances du ministère de l'Écologie.

La sécurité avant tout

« S'il y a annulation, il faut le voir comme une opportunité. La concertation permettra d'évoquer la sécurité et les conditions de travail des moniteurs », rajoute Jeannette Bougrab.

La sécurité, c'est justement son cheval de bataille. « Chaque été, je suis responsable de 2,3 millions d'enfants (1). C'est insupportable de devoir signer une lettre de condoléances parce qu'il y a eu un accident », confie-t-elle.

« Je vous rejoins là-dessus. La sécurité n'est pas négociable ! Mais avec ce projet, la question ne se posera même plus puisque les enfants ne pourront plus partir », lui retourne Patrice Maurice.

Le secteur associatif est donc mis à mal par des accidents survenus au sein de structures privées parfois moins regardantes. « Il y a des abus dans le secteur marchand. Alors il faut se poser des questions. Le contrat éducatif ne doit-il pas être réservé au monde associatif ? » s'interroge Serge Grimaud. La piste devrait en tout cas être étudiée par le groupe de travail piloté à la rentrée par Luc Chatel.

Jeannette Bougrab, elle, n'aura pas vraiment eu de vacances. Partie tout l'été à la rencontre des jeunes, elle a fait escale à Hendaye parce « c'est l'un des dix plus gros départements d'accueil. Et il est rare que des structures proposent des séjours aussi longs », a-t-elle justifié.

Pendant plus de vingt jours, ces enfants, venus principalement de région se sont essayés au wave-ski ou au paddle. « La dame de l'État est venue voir si on mangeait bien et si on était heureux », s'amuse l'une des adolescentes. À leur sortie de l'eau, quelques minutes d'échanges avec les jeunes auront rassuré la ministre. Des enfants qui espèrent pouvoir repartir en colo l'année prochaine.

(1) Chaque été, environ 2,3 millions d'enfants partent en colonies de vacances. 70 % sont hébergées dans des structures associatives, 30 % dans des privées.

© www.sudouest.fr 2011